Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La Cour des comptes s'organise et désigne son premier président

La Cour des comptes s'organise et désigne son premier président

La Cour des comptes voulue par la nouvelle Constitution vaudoise et par le Grand Conseil a commencé ses activités au début du mois de janvier. Elle travaille à l'élaboration du règlement fixant son organisation et définit les procédures servant de cadre aux activités d'audit. Elle met simultanément en place son administration interne, les cahiers des charges des futurs collaborateurs et collaboratrices, ainsi qu'une charte éthique.

Le fonctionnement de la Cour sera collégial et les cinq juges se distribueront de manière équilibrée la responsabilité des audits et les tâches administratives. La Cour des comptes s'est dotée d'une présidence annuelle assistée d'une vice-présidence chargée de superviser son administration, de conduire les séances et d'assurer les relations avec l'extérieur.

C'est à l'unanimité que la Cour des comptes a décidé de l'ordre suivant pour la présidence:

2008 Jacques Guyaz

2009 Jean-Claude Rochat

2010 Anne Weill-Lévy

2011 Eliane Rey

2012 Stefano Granieri

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 05 février 2008

Jacques Guyaz, président de la Cour des comptes, 021 316 58 10, Secrétariat de la Cour des comptes, 021 316 58 00